

## UN SYNODE DANS LE PAYS DES BASSOUTOS.

*Rapport de M. Coillard.*

Thaba-Bossion, 30 octobre 1872.

« Messieurs les membres du Comité,

Le rapport de notre dernière conférence vous avait appris que nous avions résolu de constituer et de convoquer, cette année, un Synode. Cette question que nous discutons depuis assez longtemps nous avait, cette fois, trouvés unanimes. Nous sentions que, sans plus différer, nous devions répondre à des besoins impérieux qui se manifestaient dans nos troupeaux. Notre première session synodale vient d'avoir lieu. Ce n'est encore, si vous le voulez, qu'une simple ébauche, mais ce n'en est pas moins, à nos yeux, un fait qui parle haut et témoigne de l'extension et de la stabilité de notre œuvre dans ce pays. C'est, du reste, le couronnement nécessaire du système presbytérien que nous avons tous individuellement suivi dans le gouvernement de nos Eglises respectives, et qui se trouve maintenant définitivement reconnu et adopté. Avec nos consistoires et nos conseils presbytéraux se réunissant régulièrement, il nous fallait un Synode. Nous le désirions non moins ardemment que nos Eglises, mais nous n'étions pas sans quelque appréhension. Nos Eglises sont arrivées à l'adolescence, et l'adolescence est un âge critique, comme chacun le sait.

« C'est une coïncidence assez remarquable, que la même année ait vu renaître le Synode de l'Eglise réformée de France et se constituer le premier Synode des Eglises du Lessouto. A la vérité, ces deux Synodes ne se ressemblent guère, soit dans les éléments dont ils se composent, soit dans leurs résultats, et parler d'un Synode au Lessouto

peut paraître présomptueux. Mais qu'on appelle notre humble assemblée de quelque nom qu'on veuille, toujours est-il que, pendant de longs mois, elle a préoccupé nos esprits et pesé sur nos cœurs.

« Le 25 septembre était le jour fixé pour l'ouverture de la session. Dès la veille, tous les missionnaires et leurs familles s'étaient trouvés réunis à Thaba-Bossiou, et avaient établi leur joyeux campement sur le plateau de la station. Nos amis Jousse et l'Eglise de l'endroit nous avaient fait l'accueil le plus cordial.

« Le soir même de notre arrivée, nous eûmes entre nous une bonne réunion de prières. Le lendemain, 25 octobre, à 9 heures du matin, la cloche sonna, les portes du temple s'ouvrirent, les membres du Synode entrèrent en procession et prirent leurs places. Ils étaient au nombre de soixante-dix-neuf. M. Jousse fut élu modérateur et M. Coillard, secrétaire. Après cela nous entonnâmes notre incomparable cantique :

Jehovah, Molimo oa Iseraële

U re falalitse lefifing la pele, etc.

« Jehova, Dieu d'Israël,

« Tu nous a retirés de nos anciennes ténèbres. »

« Suivit la prière, puis la lecture de la Parole de Dieu, et enfin une allocution du modérateur, pleine de chaleur et d'à-propos. Le reste de cette première séance fut consacré à vérifier les pouvoirs des délégués des Eglises et à recevoir leurs salutations. Les discours simples, courts, mais pleins de cœur qui furent prononcés à cette occasion, nous firent du bien en nous montrant avec quel sérieux les délégués avaient accepté leur mandat.

« Nos séances ont duré trois jours et demi. Les débats, on le pense bien, ont eu un cachet d'originalité et n'ont jamais languis. Quelques paroles brûlantes ont été échangées; mais nous devons rendre à nos frères indigènes ce témoi-

gnage qu'ils se sont conduits avec une dignité qui ne s'est jamais démentie. Chez quelques-uns, nous aurions voulu voir un peu plus d'indépendance, mais c'est un défaut qui se corrigera assez tôt. Le vote, auquel nos Bassoutos ne sont pas habitués, est la seule chose qui ait quelquefois produit un peu de confusion et déridé, de temps en temps, les visages les plus gravés. En général, nos gens ont fait preuve de qualités parlementaires très précieuses et de dons oratoires qui nous ont surpris. Nous n'avons eu à combattre, ni l'esprit de chicane ni le verbiage. Certains discours n'eussent pas été déplacés dans une assemblée européenne ; ils se sont gravés d'eux-mêmes, instantanément, dans tous les cœurs et toutes les mémoires.

« Les questions que nous avons discutées ont sans doute un intérêt trop local et sont trop différentes de celles qui se débattent parmi vous, pour qu'il vous fût possible d'en saisir toute l'opportunité et la portée. Nous ne pouvons mieux faire que de vous référer à la lettre synodale dont nous vous envoyons copie. »

Nous interrompons ici le récit de M. Coillard, pour dire, en quelques mots, de quelle nature étaient ces sujets. Grâce à Dieu, les Eglises du Lessouto sont encore dans cette heureuse situation qui ne prête matière à aucune divergence doctrinale. Sur ce point, le Synode du Lessouto n'a ressemblé aux nôtres que par le nom. Mais, lorsque le christianisme s'introduit dans des contrées païennes, il y trouve des institutions domestiques, sociales et gouvernementales complètement opposées à son esprit. De là, de grandes perplexités pour les néophytes aussi longtemps qu'ils sont en minorité. Sauf en ce qui concerne leur vie morale et religieuse toute personnelle, ils trouvent des résistances ou des pièges dans tous leurs rapports avec leurs concitoyens. Le régime social, même là où il n'y avait point encore de lois écrites, est beaucoup plus réglementé et compliqué qu'on ne le suppose. De là, pour les convertis,

une foule de questions épineuses sur la conduite à tenir dans leurs rapports journaliers avec les fauteurs des anciens usages. Cette conduite doit être la même partout, sans quoi le paganisme profiterait des divergences et des contradictions. On ne peut cependant pas s'attendre à ce que dans des Eglises sans expérience, tous voient également le danger de telle ou telle institution, qui, bien qu'elle soit au fond répréhensible, n'est pas catégoriquement frappée d'interdiction par la Parole de Dieu. C'est à des difficultés de ce genre que le Synode avait à parer. M. Coillard en cite un exemple intéressant. Il s'agissait de savoir si les Eglises ne devaient pas refuser unanimement et sans admettre d'exception, de se soumettre à la coutume nationale qui veut que les veuves restent en héritage à la famille de leurs maris et n'aient aucune autorité *légale* sur leurs enfants.

Un membre du Synode, moins éclairé ou plus timide que les autres, trouvait naturel qu'on tolérât à l'usage établi. Voici quelques-unes des représentations qui lui ont été faites :

Plusieurs orateurs demandent la parole. « C'est là, » s'écrient-ils, « du paganisme tout pur. Nous connaissons les prétentions des païens à ce sujet, mais ce n'est pas là ce qui doit nous déterminer. Ce qui nous lie, nous chrétiens, c'est la loi de Dieu. Or, ce n'est pas un héritier quelconque, mais c'est le père et la mère que la loi de Dieu rend responsables des enfants. D'ailleurs, il n'y a pas de fin aux héritiers païens. Le père meurt-il ? Voici son fils aîné qui lui succède. Derrière lui, c'est un oncle, puis tel parent éloigné, tel chef peut-être, qui a donné une tête de bétail pour parfaire ce qu'il a fallu pour acquérir la femme.

*Philémon, de Maboulélé* : La loi de Dieu dit positivement : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux ne seront qu'une seule chair. » Telle est l'union de ces deux que l'enfant auquel ils donnent naissance,

est l'enfant d'une seule personne. Si le mari meurt, c'est une partie de la femme qui est morte, mais l'autre partie vit encore, et vous lui enlèveriez ses enfants? »

Plusieurs missionnaires s'élèvent avec force contre l'usage national et déplorent que les femmes n'ambitionnent pas assez des droits qui leur faciliteraient leurs devoirs. M. Duvoisin, se plaçant à un point de vue assez semblable à celui de Philémon, ajoute :

« Il est écrit : « Honore ton père et *ta mère* » et non pas ton père et *ton oncle*, ou tout autre. La femme suit donc l'homme; elle est son aide. Ici, nous ébranlons la base même du paganisme. Partout, chez les peuples païens, la femme est une esclave; chez les peuples chrétiens, elle est l'aide de l'homme. Les peuples, comme les individus, ont à subir leur régénération. »

« La motion ainsi conçue : « Les enfants des veuves chrétiennes sont sous la responsabilité de leurs mères, ainsi que l'enseigne la Parole de Dieu, » est mise aux voix et adoptée.

« Léfi, de Morija, offre une prière, la séance est levée.

« C'est le 30, dans la matinée, qu'eut lieu la clôture du Synode. Trois commissions furent nommées, séance tenante, pour aller communiquer aux trois chefs principaux du pays : Letsié, Molapo et Masoupa (tous fils de Moshesh) les décisions du Synode.

« Nous avons résolu de reprendre nos séances en mai prochain, Dieu voulant.

« La commission synodale se compose de MM. Jousse, Coillard et Mabile. Elle aura à se mettre en rapport avec les Eglises et à régler les détails qui concernent notre prochaine réunion.

« Le dimanche que nous passâmes ensemble à Thaba-Bossiou fut un beau jour; un jour de fête. Les Eglises voisines avaient répondu avec empressement à l'invitation de celle de Thaba-Bossiou. Une foule immense, qu'on a es-

timée à 3,000, couvrait le plateau. Les costumes européens variés et de bon goût réjouissaient l'œil et attestaient les progrès que la civilisation fait chaque jour au Lessouto. Mais ce qui nous électrisait surtout, c'était le profond recueillement, l'attention avide de cette multitude.

« Le service, en cette occasion, n'eut rien de sa régularité officielle; il ne se prêcha pas de sermon proprement dit; mais plusieurs frères adressèrent à cette assemblée, dans de courtes allocutions, des exhortations solennelles et des appels pressants. Le second service fut spécialement en vue des païens, et nous avons lieu d'espérer que la parole incisive de quelques-uns de nos anciens aura trouvé le chemin de quelques cœurs. L'après-midi, le vaste temple de Thaba-Bossiou était comble et la sainte Cène fut distribuée à plus de sept cents communiants, au milieu d'un recueillement et d'un ordre parfaits.

« Le lundi eurent lieu des réunions générales. On s'y occupa des superstitions, qui dans ce pays, sont un si grand obstacle au développement de la foi, et aussi des moyens d'avancer le règne de Dieu, surtout de la collecte. Ces réunions furent pleines d'intérêt. Ainsi se passèrent ces quelques jours, si riches en doux souvenirs et en bénédictions, jours qui ouvrent une ère nouvelle pour notre œuvre dans ce pays. Nous ne nous dissimulons pas que nous sommes au moment d'une crise; mais nous comptons sur le Seigneur et sur vos prières, amis des missions.

*Pour le Synode,*

F. COILLARD.

---

UN BEL ET BON EXEMPLE A SUIVRE.

*Formation d'un Comité auxiliaire de missions à Montbéliard.*

« Le 4 décembre 1872, un certain nombre de pasteurs et de laïques avaient été convoqués à Montbéliard, dans le but